

FLEURY **mag**

www.fleurylesaubrais.fr

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022

#125



FESTIVITÉS

Une fin d'année
enchantée

Retour en images



1. Deux nouvelles fresques pour la ville

Du 16 au 18 septembre

Les abords de la Maison pour Tous Jean Vilar ont pris des couleurs. Portée par Logem'Loiret, la fresque participative située rue André-Malraux a pour thème l'Espace. Elle a été réalisée par les habitants du quartier accompagnés du collectif orléanais Whole Street.

Dans le secteur du Clos de la Grande Salle, c'est l'artiste Bebar, mandaté par la Ville et le bailleur Les Résidences de l'Orléanais qui a orné le fronton d'un bâtiment avec une fresque monumentale (cf. photo) choisie par les habitants après une consultation. Ces deux œuvres de Street-Art viennent enrichir le « musée à ciel ouvert » de Fleury-les-Aubrais.

2. Journées du patrimoine

17 et 18 septembre

Pour la deuxième année, la Ville a participé aux Journées européennes du patrimoine. L'occasion de découvrir la richesse patrimoniale fleurysoise. Au programme, une visite commentée de l'EPSM Georges-Daumézon, l'inauguration des deux fresques et un parcours commenté du secteur de la place de la République.

3. Les 24 h de la biodiversité

24 septembre

Fleury-les-Aubrais a participé aux 24 h de la biodiversité organisées par Orléans Métropole. Le matin, le photographe Olivier Parcollet et le CJF audiophoto ont proposé une initiation à la photo nature au Clos de l'Ange. L'après-midi, l'AOJOF organisait une visite de ses jardins familiaux rue Camille-Desmoulins. À cette occasion, une information pédagogique sur les ruches a été présentée aux visiteurs par les apiculteurs bénévoles de la ville.

4. Les rencontres de quartier

Du 27 septembre au 20 octobre

Neuf rencontres se sont tenues dans les quartiers de la ville au début de l'automne.

Carole Canette et son équipe sont allés à la rencontre des habitants « chez eux » pour répondre aux questions, évoquer les problématiques individuelles ou collectives et partager des informations sur les projets de la ville avec les Fleurysois. Des moments conviviaux et riches d'échange.

5. Jaco'Pop

1^{er} octobre

La bibliothèque Les Jacobins a lancé la première édition de Jaco'Pop. Un vrai succès, suivi par de nombreux amateurs et passionnés de la « pop culture » de tous les âges. Au programme : tournois de jeux vidéo, retro gaming, un concours de cosplay, dessin manga et un concert pour terminer en musique cette belle journée.

édito

CHÈRES FLEURYSSOISES, CHERS FLEURYSSOIS,

Carole Canette

Maire de Fleury-les-Aubrais



Depuis des mois qui se comptent désormais en années, les crises s'enchaînent et se cumulent. Après la crise sanitaire, sur fond de crise internationale et d'urgence écologique, c'est aujourd'hui une crise énergétique et un contexte inflationniste - qui fait peser celui d'une crise sociale et économique - qui sont au cœur de vos préoccupations et des défis que nous avons à relever collectivement.

Depuis le début de notre mandat, nous avons su faire preuve de solidarité et de résilience tout en faisant en sorte que les projets pour notre ville se poursuivent à un rythme soutenu. Aujourd'hui comme hier je ne souhaite pas que les efforts consentis par chacune et chacun d'entre vous ne soient ressentis de manière punitive, mais bien qu'ils nous permettent de relever collectivement et avec optimisme les défis de demain.

C'est en ce sens que la ville, grâce à la mobilisation sans faille des services municipaux que je tiens tout particulièrement à remercier, prendra toute sa part pour réduire ses consommations énergétiques à travers un plan de sobriété. Vous trouverez ainsi, à l'intérieur de ce FleuryMag, le détail de nos 10 actions et notamment toutes les informations relatives à l'adaptation de notre éclairage public ou encore l'incitation à l'extinction nocturne des enseignes.

C'est dans cette même optique que les services espaces verts de la ville se sont engagés pour obtenir à nouveau, après huit années d'interruption, l'obtention du label Villes et Villages Fleuris, qui vient désormais récompenser non seulement les aspects esthétiques mais aussi, et sans doute surtout la gestion responsable du patrimoine végétal de la commune. Et chose exceptionnelle, nous avons obtenu à titre dérogatoire deux fleurs dès la première année de participation. Nous sommes la seule commune de toute la Région à bénéficier de cette entrée en grandes pompes dans cette édition de 2022.

Autre exemple de cette approche, les fêtes de fin d'année se dérouleront à travers un programme aussi joyeux que gourmand, pour le plaisir des petits comme des grands, tout en tenant compte des différents enjeux. Si le plan des lumières sera adapté, si dans les écoles, les sapins végétaux seront remplacés par des « sapins durables », comme l'an dernier, la place Abbé Pasty enfilera son manteau d'hiver, les enfants pourront glisser leur lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres spéciale qui sera installée sur la place direction le Pôle Nord, les animations et les initiatives solidaires se déploieront dans toute la ville.

Je vous souhaite à toutes et tous, de très belles fêtes de fin d'année.

Ce numéro est édité par la ville de Fleury-les-Aubrais à 12 000 exemplaires
• Place de la République - 45400 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 71 93 93 -
Mél : communication@ville-fleurylesaubrais.fr • Directrice de la
publication : Carole Canette, Maire - Grégoire Chapuis, Adjoint
à la communication • Directeur de la rédaction : Sylvain Brient •
Rédacteurs : Alexandra Hoffmann - Laura Magnier - Youssef Laamarti
- Manuela Blin • Crédit photos : Orléans Métropole - IOA production
(p.8), mairie de Fleury-les-Aubrais, Shutterstock • Mise en page : www.enola-creation.fr • Impression : Prévost Offset • Novembre 2022 •
Dépôt légal à parution



Horaires de travaux respectés, voisins apaisés

Tailler sa haie, tondre sa pelouse ou encore entreprendre des travaux bruyants, c'est possible mais pas à n'importe quelle heure.

Des horaires ont été fixés par arrêté municipal pour le bon respect du voisinage :

- **Les jours ouvrables** : de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h

Renseignements auprès de la police municipale au 02 38 71 93 40.



DÉCHETS : demandez un bac jaune plus grand !

Depuis l'année dernière, tous les emballages et papiers sans exception peuvent être déposés dans le bac de tri jaune.

Votre bac est devenu trop petit pour recevoir tous ces emballages recyclables ? Vous pouvez faire une demande en ligne sur le site internet de la Métropole (rubrique Vie Pratique, Eau déchets, Tri des déchets). Le bac vous sera livré gratuitement.

Renseignements auprès du service Qualité déchets : 02 38 56 90 00.



Vos démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les démarches d'urbanisme sont dématérialisées. Tous les dossiers doivent être déposés sur la plateforme du guichet unique <https://demarchesurbanisme.orleans-metropole.fr/guichet-unique/>

Besoin d'aide ? Le service urbanisme peut vous accompagner, sur rendez-vous,

dans vos démarches. Le portail Ad'Au mis en place par l'État et accessible sur service-public.fr facilite la démarche de l'utilisateur et le guide à chaque étape de la construction de son dossier.

Renseignements auprès du service urbanisme au 02 38 71 93 65 ou urbanisme.foncier@ville-fleurylesaubrais.fr

DES MESURES DU BRUIT SUR FLEURY

Orléans Métropole a mandaté le bureau d'études Echo Acoustique pour effectuer d'ici la fin de l'année des mesures de bruit sur plusieurs secteurs de la métropole dont Fleury-les-Aubrais.

Les mesures sont réalisées sur le domaine public de la commune et en façade d'habitation chez les particuliers. Le bureau d'études dispose d'une lettre d'accréditation d'Orléans Métropole pour prendre contact avec les habitants.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2020/2024 (PPBE) dont

le 1^{er} axe stratégique consiste à réduire les nuisances sonores des infrastructures de transports et résorber les points noirs de bruits avérés.



Deux consultations citoyennes en cours



Jusqu'au 3 décembre, la Ville de Fleury-les-Aubrais lance deux grandes consultations citoyennes.

La première concerne la jeunesse. La Ville souhaite connaître l'avis des jeunes de 11 à 25 ans habitant Fleury-les-Aubrais, prendre en compte leurs priorités, tant sur leurs engagements actuels que ceux qu'ils pourraient ou qu'ils voudraient avoir demain.

La deuxième concerne la mobilité à vélo. L'objectif avec ce questionnaire est de proposer un bilan des besoins et des priorités des Fleurysois à Orléans Métropole par le biais du groupe de travail « mobilités douces » créé avec

des représentants des communes métropolitaines.

Afin de toucher un grand nombre de personnes les questionnaires sont accessibles en ligne via la plateforme numérique de concertation <https://participer.fleurylesaubrais.fr/> ou via les QR codes disponibles sur les affiches diffusées dans les structures municipales, ou en format papier en récupérant/déposant son formulaire en mairie, à la bibliothèque, au conservatoire et dans les Maisons pour Tous.

Pour répondre flashez les QR codes :

Jeunesse

Vélo



EN DÉCEMBRE

NOËL

ensemble

festivités



Une fin d'année enchantée

Une fin d'année enchantée



Pour célébrer ensemble les traditionnelles fêtes de fin d'année, la Ville de Fleury-les-Aubrais a concocté plusieurs rendez-vous pour faire de cette période particulière un temps de partage et de féerie ouvert à tous les Fleuryssois.

Toc toc toc! C'est la fin de l'année qui arrive! Des décorations, des illuminations (basse consommation, sobriété énergétique oblige), des animations et surtout un village de Noël vont faire vibrer la ville en décembre.

Fort du succès de l'édition précédente, le Village de Noël s'installe à nouveau sur la place Abbé-Pasty et plus seulement pour deux mais bien trois jours afin de profiter encore plus longtemps de ce concentré de magie de Noël.

Des sapins durables dans les écoles et services municipaux

Dans sa démarche de transition écologique, la Ville fait le choix en 2022 de ne plus couper d'arbres mais de proposer une quarantaine de sapins conçus avec du bois de palettes recyclées dans les écoles et les services municipaux. Ces sapins design sont fabriqués localement par l'atelier bois de l'association de réinsertion fleuryssoise Le lieu multiple. Faciles à monter et à décorer, ils pourront être réutilisés l'année prochaine pour un Noël plus responsable.

Trois jours et vingt stands

Près d'une vingtaine de stands seront installés sur le pourtour de la place pour y découvrir des idées cadeaux originales et compléter les courses de fin d'année. Entre les produits cosmétiques comme des savons au lait d'ânesse ou des huiles essentielles, les bijoux de créateur, bougies personnalisées, écharpes et capes faites main et bien sûr champagne et autres douceurs périgourdines, chacun pourra y garnir sa table de fêtes ou le pied de son sapin. Outre des idées de cadeaux, le village de Noël proposera des animations et des spectacles féériques le vendredi et le samedi. En famille ou entre amis, il sera aussi possible de se restaurer et de se réchauffer avec les douceurs (crêpes, chocolats chauds, marrons...) proposées par deux foodtrucks et deux buvettes associatives.

Soyons solidaires!

Durant ces trois jours, des associations et des porteurs de projets caritatifs se relaieront sur un stand solidaire. Le vendredi de 15 h à 18 h et le dimanche de 9 h à 12 h les résidentes de la résidence Ambroise-Croizat et des retraités fleuryssois proposeront à la vente, leurs créations en couture et tricot. D'autres, réalisées avec les enfants de l'école Henri-Wallon seront également mis à la vente au stand "Solidaire". Les fonds récoltés seront reversés à une association caritative. Le samedi, l'association De L'Union Fleury la Force sera présente dans le cadre de son action pour le Téléthon. Enfin, n'oublions pas la boîte à lettres du Père Noël qui trônera au cœur du village pour adresser vos courriers que les lutins fleuryssois porteront directement à destination du Pôle Nord... avant le 25 décembre naturellement.

Nasera Brik,

adjointe à la Maire en charge de la ville dynamique et des événements



« Ces festivités 2022 s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été proposé l'année dernière tout en apportant son lot de nouveautés : un village de Noël présent sur trois jours, des sapins en bois recyclés dans les écoles et les services municipaux, etc. La solidarité aura encore toute la place avec l'organisation d'actions solidaires pendant tout le mois de décembre.

L'idée est que tout le monde puisse profiter de ces festivités, de se rassembler, de partager des moments conviviaux ensemble, en famille et/ou entre amis, dans un esprit solidaire et responsable. »

Le lieu multiple, une association à l'engagement écologique et solidaire

Au 118 rue de Curembourg, on trouve un entrepôt aux activités diverses, un lieu multiple ou plutôt LE lieu multiple. Cette association (anciennement Artefact) s'occupe de la production de spectacles vivants, propose de la location de matériel scénique et réalise dans son atelier bois du mobilier et autres objets de décoration. Depuis 2017, l'association a ouvert un atelier chantier d'insertion (dans le cadre d'une convention avec la DIRECCTE, le département et Orléans Métropole) et accompagne ainsi des



personnes éloignées de l'emploi pour construire un projet professionnel et personnel.

Une deuxième vie pour les palettes en bois

« Pendant la crise Covid, la location de matériel scénique était à l'arrêt, nous avons donc développé l'activité de l'atelier bois. En 2020, nous avons passé une convention par Orléans Métropole pour récupérer les palettes déposées dans les déchetteries. Nous collectons ainsi 1500 palettes par mois » explique Jimmy Brayer, le directeur du Lieu multiple.

Le lieu multiple crée ainsi du mobilier comme des chaises, des tables, ou bien encore des objets de décoration en palettes recyclées. « Nous avons créé notre boutique en ligne. Cela nous permet de faire de la production en série et donc d'avoir le temps de former les personnes sur une étape de la création. La vente en ligne nous permet égale-



ment de générer une activité logistique et développer certaines compétences pour les personnes qui s'orienteraient vers une carrière dans ce domaine. » ajoute Jimmy. Depuis l'année dernière, l'atelier bois propose également des décorations de Noël (sapins en bois et décorations). « Le succès est au rendez-vous. Depuis le mois de janvier nous travaillons déjà sur les modèles de Noël. »

Renseignements : 09 72 60 17 19 / lieu-multiple.org / lieu-multiple.shop



LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS

DU 19 NOVEMBRE AU 24 DÉCEMBRE

Au fil des histoires, Raconte-tapis

Ces tapis en volume et en tissus représentent les décors et les personnages des livres et entraînent le public dans des mondes imaginaires.

Séances Raconte-tapis les samedis 19 novembre et 24 décembre à 10 h 30 « La Trame aux histoires » animée Éric Hammam.

Gratuit sur réservation

Mini-concerts « Au fil des notes de musique »

avec le Conservatoire Maurice Ravel :

- le 30 novembre à 10 h et 16 h 30 (violon)
- le 7 décembre à 15 h 30 (chorale et flûte), à 16 h 30 (violon)
- le 9 décembre à 17 h 30 (violon)

- le 16 décembre à 17 h 30 (piano)

Photo souvenir avec le Père Noël

Le 7 décembre de 15 h à 18 h
En partenariat avec le CJF audiophoto et la complicité du Bastringue.

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins
– ouverture de l'exposition les mardis et vendredis de 15 h à 19 h et les mercredis et samedis de 10 h à 18 h.

DU 1^{ER} AU 31 DÉCEMBRE

Collecte solidaire d'équipements et vêtements de sport

Dans le cadre des animations sportives municipales, chacun est invité à donner des équipements et vêtements de sport encore utilisables.

MARDI 6 DÉCEMBRE

Noël pour les seniors

Cabaret/cirque par Etincelles pour les Fleurysois de plus de 70 ans.
Tarif : gratuit pour les Fleurysois de plus de 70 ans - 16 € pour les accompagnants et les extérieurs.

Inscriptions les jeudis 10, 17 et 24 novembre à la résidence Ambroise-Croizat de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h ou par mail : action.sociale@ville-fleurylesaubrais.fr

Ⓧ La Passerelle – 14 h 30

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

Noël à la piscine

Jeux, chocolats, structures gonflables et surtout le Père Noël vous attendent !

Ⓧ Piscine des Jacobins – 16 h à 19 h

DU VENDREDI 16 AU

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Le village de Noël

Vendredi 16 de 15 h à 21 h
Samedi 17 de 10 h à 19 h
Dimanche 18 de 8 h à 13 h

Ⓧ Place Abbé-Pasty

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Concert de Noël « Le Père Noël raconte une histoire »

par l'Harmonie intercommunale Fleury/Saran avec le Bastringue.

À partir de 3 ans
Entrée gratuite

Ⓧ Auditorium Boris-Vian – 16 h

JEUDI 22 DÉCEMBRE

Marché alimentaire nocturne

Animations et spectacles

Ⓧ Boulevard de Lamballe – de 16 h à 20 h

La place Rivierre-Casalis inaugurée

La première phase d'aménagement du quartier Interives se poursuit. Le vendredi 14 octobre dernier, la place Rivierre-Casalis, cœur du quartier, a été inaugurée.

Un lieu de vie, c'est ainsi que la place Rivierre-Casalis, située dans le quartier Interives, a été conçue. D'une surface de 8 700 m² en partie végétalisée, cette place propose des espaces de convivialité. À terme, différents publics s'y croiseront quotidiennement puisque des logements, des bureaux et des commerces de proximité y sont en cours de construction. Pour rendre le quartier plus accessible, un parking de 349 places sur deux niveaux a été créé sous la place (ouverture au grand public en début d'année 2023) et une liaison douce piétons-vélos reliera la place à la station de tram Libération.

"Inaugurer la place Rivierre-Casalis, (...) c'est un moment de pleine conscience de l'impact de ce projet pour notre ville, qui la tourne vers le futur sans rien négliger de son passé et en prenant soin de son présent.

Un moment de pleine conscience aussi que ce projet n'est pas né avec nous. Que si certes, et avec grande détermination, j'ai souhaité que la vision qui était la mienne et celle de toute la municipalité (...) pèse et pèse fort dans la conduite du projet, (...) nous nous en emparons avec optimisme, envie, énergie, sachant que d'autres maires, d'autres présidents de Métropole y ont travaillé avant nous. Je veux profiter de l'occasion pour toutes et tous les saluer.

Inaugurer la place Rivierre-Casalis, c'est inaugurer la place centrale d'un projet ambitieux pour Fleury-les-Aubrais et structurant pour toute la Métropole. (...)

Mais c'est d'abord inaugurer une place fleurysoise, dans un quartier fleurysois, qui doit s'inscrire pleinement dans la vie fleurysoise. Un quartier où il doit faire bon vivre et travailler. Un quartier qui ne commence ni ne s'arrête de vivre à 18h30, un quartier où l'on habite, où l'on travaille, où l'on trouve des services et où l'on vient profiter de l'animation et des activités. (...)"

Extrait du discours de Carole Canette, Maire

Pourquoi Rivierre-Casalis ?

Rivierre-Casalis est une entreprise française fondée en 1886 et spécialisée dans la conception et la fabrication de machines agricoles. Son fondateur André-Désiré Rivierre (1837-1925), marié à Aline-Sarah Casalis (1846-1915) est un industriel ingénieux et très impliqué dans la vie politique orléanaise.

De 1952 à 1976, l'entreprise s'installe rue André-Dessaux. Elle occupe alors 5 000 m² à proximité des voies ferrées de la gare des Aubrais. Après la Guerre, Rivierre-Casalis emploie près de 1200 salariés. Dans les années 80, la crise du machinisme agricole entraîne le rachat de l'entreprise par plusieurs groupes internationaux. Malheureusement, le site fleurysois sera abandonné en 1987. En 2010, cette friche industrielle est en partie démolie pour accueillir le nouveau quartier Interives.

Une statue hommage à l'inventivité

Lors de l'inauguration de la place, une sculpture de 2,65 m de l'artiste orléanais François Lavrat a été dévoilée. Une création sur le machinisme agricole qui rend hommage aux mécaniques complexes des machines inventées par les ingénieurs de Rivierre-Casalis. Sur cette sculpture le blé est situé au cœur d'un « soleil mécanique » symbolisé par un engrenage monumental car pour que « le blé rayonne en abondance sur notre civilisation, il fut nécessaire d'imaginer puis de créer des machines agricoles comme celles créées par l'entreprise Rivierre-Casalis. Le tout forme un totem que je dédie comme un hommage à l'inventivité vouée au bénéfice de tous » explique François Lavrat.



François Lavrat et son œuvre



Carole Canette



Vue aérienne de la place Rivierre Casalis

Énergie : 10 actions pour plus de sobriété

La crise climatique est au centre de toutes les préoccupations et des actions de la Ville de Fleury-les-Aubrais. A ce contexte qui engage l'avenir de nos enfants se sont récemment ajoutés les crises et conflits qui impactent notre quotidien et le coût des énergies : gaz, électricité, carburants.

Attachée à la transition écologique et soucieuse de préserver ses équilibres financiers, la Ville fait le choix de la sobriété avec 10 actions pour réduire ses consommations en énergies tout en préservant la qualité de service aux Fleurysois.

RAPPEL

Baisser la température de 1°C permet une économie de 7 % sur la facture énergétique.

ACTION N° 1

Baisse de la température de 1 à 2°C dans les bâtiments municipaux et les écoles

Presque imperceptible pour des personnes en activité ou pour des enfants, cette baisse entraînera une réduction importante des consommations.

- **Piscine : abaissement de 2°C dans l'eau comme dans l'air**
- **Locaux sportifs : en fonction des usages, baisse de 1°C à 2°C**

Dans les gymnases, la baisse sera adaptée aux activités, en lien avec les utilisateurs.

Attentive aux plus fragiles, la Ville maintient une température de 21°C dans les équipements de la petite enfance et à la Résidence Autonomie Pour Personnes Âgées Ambroise Croizat.



ACTION N° 2

Régulation et production centralisée des chauffages

Les chaudières sont désormais réglées pour produire une eau à 65°C et non 75°C. Un changement vertueux sur le plan énergétique mais imperceptible pour les usagers. Plusieurs bâtiments sont équipés de sondes de régulation et raccordés au chauffage urbain pour une rationalisation des consommations.



ACTION N° 3

Priorité à la rénovation thermique des bâtiments

Depuis 2020, la Ville installe des chaudières à condensation plus économes et isole de nombreux bâtiments : les salles Michelet et Bicharderies, les écoles Pierre et Marie Curie, Jacques Brel, la Maison pour Tous Jean Gabin et des bâtiments de la petite enfance.



ACTION N° 4

Généralisation des éclairages LED

Dans les bâtiments municipaux, les éclairages sont remplacés par des lampes à LED plus économes (2/3 de consommation en moins). Les fédérations et associations sportives sont aussi incitées à utiliser les installations en journée pour réduire le temps d'éclairage.



ACTION N° 5

Adapter la production des serres municipales

La production florale est adaptée pour privilégier les plantes poussant en serre froide. Les végétaux ayant besoin de chaleur seront moins nombreux et concentrés en un seul espace de production.



ACTION N° 6

Vitrines et enseignes : inciter à l'extinction nocturne

Les commerçants fleurysois sont incités à respecter l'extinction réglementaire de leurs vitrines, pré-enseignes et enseignes de 1 h à 6 h du matin.



ACTION N° 7

Éclairage public : extinction de 1 h à 5 h du matin dans certains secteurs

Actuellement, les rues de la ville sont éclairées de la tombée de la nuit au lever du jour toute l'année. En lien avec la Métropole, certains secteurs seront éteints de 1 h à 5 h du matin, à titre expérimental.

Ces 4 h d'extinction pourront engendrer une économie sur la consommation de la commune.



ACTION N° 8

Illuminations de fin d'année : enchâter sans gaspiller

En lien avec la Métropole, la Ville n'installera que des décors lumineux équipés de lampes basse consommation (LED). Leur localisation et leur durée d'installation seront optimisées.



ACTION N° 9

Les agents de la Ville acteurs de la sobriété

Les agents sont encouragés au covoiturage, à l'utilisation du vélo (également pour les rondes de la police municipale). Les chauffages d'appoint sont interdits dans tous les locaux municipaux.



ACTION N° 10

Conversion des véhicules municipaux à l'électrique

Engagée depuis quelques années, la conversion de la flotte de véhicules de la Ville à l'électrique se poursuit, notamment sur les véhicules légers.





Les crèches fleurysoises ouvertes au handicap

La Ville favorise l'accueil des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladies chroniques dans les crèches municipales. Un engagement qui demande une adaptation de la part du personnel et des locaux.

L'inscription en crèche ou chez une assistante maternelle dès le plus jeune âge est bénéfique pour tous les enfants porteurs d'un handicap ou non. Ensemble, ils jouent, s'entraident, apprennent à vivre ensemble, sans porter attention à leurs éventuelles différences.

« Ces échanges donnent lieu à d'énormes progrès notamment en matière de socialisation, d'intégration et de gestion des émotions. L'apprentissage de la différence et de la tolérance font partie des bienfaits de l'accueil inclusif » explique Charline Giboureau, directrice de la petite enfance.

Des moyens humains et matériels

La Ville de Fleury-les-Aubrais a fait le choix de favoriser cet accueil bienveillant en formant et en sensibilisant le personnel des crèches et les assistantes maternelles libérales. Ainsi, une éducatrice de jeunes enfants à la crèche des Oisillons a été formée pour accueillir un enfant en situation de handicap et un référent santé « accueil inclusif » interviendra dans les crèches et auprès des équipes d'animation du périscolaire et des accueils de loisirs. Au-delà de l'aspect humain, l'aspect matériel est primordial pour permettre l'accessibilité et l'inclusion des enfants dans les structures municipales. Des investissements sont ainsi régulièrement réalisés pour répondre aux normes d'accessibilité dans les crèches municipales : élargissement des portes, création de rampes d'accès, de sanitaires adaptés...

Concilier vie professionnelle et vie de famille

Enfin, la direction petite enfance accompagne les parents d'enfants porteurs de handicaps car souvent ces derniers ne savent pas vers qui se tourner pour répondre aux besoins spécifiques de leur enfant. Ils se retrouvent souvent seuls à en assumer l'éducation, ce qui rapidement peut représenter

une difficulté et impacter lourdement le quotidien de toute la famille. « Les parents d'enfants handicapés n'osent pas venir nous voir car ils pensent que leur enfant ne peut pas être gardé en collectivité. Nous devons leur expliquer l'intérêt de cette inclusion pour le développement de leur enfant et les solutions dont nous disposons pour les accompagner » explique Charline Giboureau.

Formés au travail « en réseau », les professionnels de la petite enfance de la Ville sont aussi en mesure de faire avec plusieurs acteurs pour une prise en charge globale des familles sur d'autres difficultés comme le retour à l'emploi ou le logement.

Témoignage :

Elicia, maman d'Evan, 2 ans et demi

« Evan présente un handicap qui nécessite une prise en charge particulière. Lorsque j'ai cherché un mode de garde, je me suis rapprochée du Relais Petite Enfance qui m'a rassurée et mise en confiance. Evan est accueilli à la crèche des Oisillons depuis août 2021. J'y ai trouvé un intérêt et un investissement de la part du personnel de la crèche pour améliorer son quotidien. Elles m'ont demandé de rencontrer les thérapeutes et le pédiatre qui suivaient mon fils. Je suis rassurée de savoir qu'Evan est bien entouré avec la présence d'une éducatrice de jeunes enfants dédiée. Le fait de côtoyer d'autres enfants le stimule énormément et Evan aime aller à la crèche. »

Budgets participatifs, faisons le point

La Ville va lancer en début d'année 2023 la troisième édition du budget participatif. Avant son commencement, le point sur les projets réalisés et en cours de ces deux dernières années.

Les derniers projets de l'édition 2021

L'écologie à travers le jardin oasis

Le jardin oasis a été installé sur le parvis de la bibliothèque Les Jacobins en juin dernier. Pour l'occasion, des élèves de CM2 de l'école Pierre et Marie-Curie et des collégiens éco délégués du collègue André-Chêne ont planté les premiers végétaux du jardin oasis imaginé par Songes et jardins. Cet espace convivial végétalisé, ouvert à tous, permet aux Fleurysois de jardiner et partager un moment à l'ombre, debout ou assis.



Des boîtes à livres

La réalisation de ce projet se fait en partenariat avec le lycée professionnel Jean-Lurçat. Le prototype ayant été validé début octobre par Madame la Maire, les boîtes à livres sont actuellement en cours de fabrication. Cinq sont financées sur le budget participatif 2021 et deux offertes par le lycée. Elles seront placées à proximité des bibliothèques, des Maisons pour Tous, de la mairie, de la gare,... au printemps 2023.



Le jardin partagé du quartier de la Grande Salle

Déjà remis en état, il ne manque au jardin partagé situé près de la Maison pour Tous Jean-Gabin que les deux tables de jardinage et un cheminement d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite. Elles seront installées à l'arrivée des beaux jours, au printemps 2023.

Les premiers projets de l'édition 2022

Pour rappel lors de cette deuxième édition, il y a eu dix projets lauréats. Parmi les gagnants, quatre sont en cours de finalisation. La boîte de retour de livres a été commandée, elle sera installée à la fin d'année. Les tables de pique-nique à destination de la Maison pour Tous Jean-Gabin et du parc de l'Hermitage et les bornes de vélo sont elles aussi commandées. Leur installation est prévue au printemps 2023. Les autres projets sont eux aussi en cours de concrétisation (tables de ping-pong, structure de cross-fit, etc.).

Entretien avec Elodie Julien,

Fleurysoise et porteuse du projet « Je répare mon vélo » de la deuxième édition du budget participatif

Comment avez-vous entendu parler du budget participatif de la Ville ?

Dès la première édition, j'ai remarqué les différents affichages dans la ville. La première année, je m'y suis prise trop tard pour déposer mes projets. Quand j'ai vu que le budget participatif était reconduit en 2022, je n'ai pas hésité, ça me tenait à cœur de participer.

Comment vous est venue l'idée du réparateur de vélo ?

Avec mon époux, nous essayons de privilégier les déplacements doux mais nous ne disposons pas de tout le matériel nécessaire pour l'entretien de nos vélos. Si c'est un problème pour nous, je me suis dit qu'il pouvait l'être aussi pour d'autres Fleurysois.

Une fois le projet lauréat, quel a été votre rôle dans sa réalisation ?

J'ai très vite été contactée par la Ville pour le choix du modèle de la borne. Ma remarque sur le fait qu'il manquait une pompe a été prise en compte. J'ai ensuite reçu une nouvelle proposition qui a été retenue. J'ai apprécié la démarche de la Ville de m'impliquer jusqu'au choix de la borne.

Entretien de la voirie :

Qui ? Comment ? Combien ?

Un trou dans la route, un lampadaire défectueux, un panneau détérioré, un passage dangereux... Qui contacter ? Comment prévenir ? Combien ça coûte ? La question de la gestion et de l'entretien de la voirie communale étant souvent complexe pour tous les citoyens, mieux vaut un petit dessin qu'un long discours pour en comprendre les grands principes.

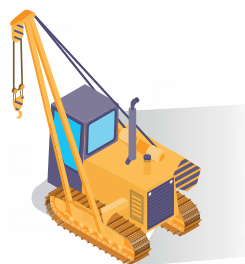
Une compétence de la Métropole

Avec le transfert des voiries à la Métropole en 2017, la Ville de Fleury-les-Aubrais a également transféré le budget qu'elle consacrait annuellement à leur entretien. A noter que la tangentielle est gérée par le Département.



630 000 €

C'est le budget annuel qu'Orléans Métropole consacre aux travaux de voirie et d'éclairage public sur la ville de Fleury-les-Aubrais. Ce budget équivalent à ce que la Ville consacrait à ses voiries en 2017 n'a pas évolué.



Dont 500 000 €

Pour les grands travaux de voirie (requalification) sur Fleury-les-Aubrais



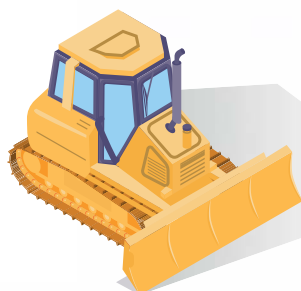
Dont 130 000 €

Pour le renouvellement de panneaux, la mise en accessibilité de carrefours, des campagnes d'amélioration de l'éclairage public,...



90 km

le nombre de kilomètres de voirie publique à Fleury-les-Aubrais



Quels critères déterminent la priorité de refaire une rue ?

- vétusté des revêtements
- problèmes d'accessibilité
- travaux nécessaires sur les réseaux
- en lien avec le Plan vélo métropolitain

L'arbitrage entre les différentes voiries à reprendre est fait par les élus de la Ville.

Les derniers travaux réalisés

Ces derniers mois, Orléans Métropole a :

- réalisé la requalification de la **rue Léon Blum** (121 984 € pour les travaux de voirie, 40 273 € pour les travaux d'eau)
- lancé les études pour la requalification des **rues Jean Jaurès** (entre Jules Guesde et Denis Papin) et **Denis Papin** (44 593 €)
- engagé la requalification de la rue **Hector Berlioz** (analyse du marché de travaux en cours)



1250 €

Le coût des travaux au mètre linéaire pour une requalification de voirie avec enfouissement des réseaux aériens (soit 400 m de voirie par an).

500 €

En moyenne le coût d'un mètre linéaire pour une requalification de voirie sans enfouissements des réseaux aériens (soit 1 km de voirie par an).

Le calendrier des prochains travaux

- **Rue Hector Berlioz** : reprise de la canalisation d'eau potable et requalification des espaces publics dans la rue
- **Rue de Montaran** (entre la rue des marais et Marcelin Berthelot) : reprise de la canalisation d'eau potable, installation d'une canalisation dédiée à l'interconnexion entre les châteaux d'eau de Saran et Fleury et requalification des espaces publics.

Problème de voirie, qui prévenir ?

Si le problème ne présente pas un danger grave et immédiat, vous pouvez contacter la mairie au 02 38 71 93 93 ou signaler le problème sur le site de la ville www.fleurylesaubrais.fr. Les services de la Ville informeront Orléans Métropole dans les plus brefs délais pour intervention.

Si le problème vient juste de survenir et s'il peut entraîner un accident ou présenter un danger immédiat pour les usagers, prévenir immédiatement la Police municipale au 02 38 71 93 40 pour assurer la sécurité.

LA « FLEURYSSOISE », top départ de la 3^e édition

Le dimanche 13 novembre, se déroulera au cœur de la ville, la troisième édition de la course « La Fleuryssoise ». Organisée par le CJF athlétisme en partenariat avec la Ville, la course propose des parcours de 5 et 10 kilomètres et des circuits pour les enfants. Départs et arrivées sur le parvis de La Passerelle.

Inscrite au calendrier officiel de la Ligue, la Fleuryssoise propose plusieurs distances :

- **10 km** : Une course ouverte à tous à partir de 15 ans labellisée FFA régionale et donc qualificative.
- **5 km** : Une course ouverte à tous à partir de 14 ans et mesurée FFA.
- **2 km** : Une course pour les enfants de 12 et 13 ans
- **1 km** : Une course pour les enfants de 7 à 11 ans.

Un échauffement collectif sera proposé avant le départ de la course et, pour rendre la course encore plus festive, des démonstrations de RPM, de Nordic Fit et de tir laser seront organisées entre les courses sur le parvis de La Passerelle et dans le parc de Lamballe.



Pour participer aux courses, il faut obligatoirement s'inscrire en ligne sur le site Pro Timing* ou sur place le jour de la course pour le 5 km et le 10 km. *Lien du site Pro Timing pour s'inscrire aux différentes courses : <https://www.protiming.fr/Runnings/detail/5949>



La Fleuryssoise apporte son soutien à **Movember** en reversant 1€ par dossard à l'association qui, à travers le monde, soutient la recherche contre les maladies masculines comme le cancer de la prostate.

Interview de Maryline Coulon,

Adjointe à la Maire en charge des sports et des handisports



Comment définiriez-vous le paysage sportif de la ville ?

Fleury-les-Aubrais a la chance d'avoir un tissu associatif très riche

avec un panel d'activités sportives très large où chacun peut s'y retrouver. Le monde associatif est un lieu de vie, un lien social essentiel au bien vivre-ensemble. Le point fort de nos clubs est la formation avec une reconnaissance des fédérations par la labellisation. Ils forment des athlètes de haut niveau et nous pouvons en être fiers.

Quel soutien apporte la Ville aux associations ?

Nous leur mettons tout d'abord un grand nombre d'équipements de

qualité à disposition. Ensuite la Ville apporte un soutien financier pour aider à la gestion quotidienne des associations. Les subventions que verse la Ville sont indispensables à leurs vies. Depuis le début du mandat, il nous tient à cœur de soutenir les différentes disciplines. La municipalité a, par exemple, pendant la crise sanitaire fait le choix de maintenir ses subventions aux associations sportives pour mieux les accompagner et rester au plus près des clubs pendant cette période difficile. Sans cet appui financier, certaines associations seraient en grande difficulté.

Quel est le rôle du service municipal des sports ?

La Ville reste toujours en appui et accompagne les associations lors de leurs événements en mettant à disposition les infrastructures, le matériel et en assurant la sécurité. Elle est présente pour tous les événements qu'ils

soient locaux ou qu'ils rayonnent au-delà de la ville comme le Tournoi des Géants, la Fleuryssoise, la Coupe régionale de foot adapté et bien d'autres événements.

Fleury, terre de jeux 2024, quelle signification ?

La ville est labellisée Terre de jeux olympiques et paralympiques 2024, ce qui apporte une visibilité exceptionnelle aux actions en faveur du sport sur notre commune. Nous nous engageons à participer aux temps forts olympiques et paralympiques des jeux dans les années à venir. Nous avons d'ailleurs fait découvrir, en partenariat avec le comité départemental Handisport, des disciplines sportives présentes aux jeux paralympiques de Paris : la boccia, le basket fauteuil...

La Ville met également en place des dispositifs « savoir nager, savoir rouler » pour mettre les enfants en sécurité dans l'eau et sur la route.



PREMIERS COUPS DE RAQUETTE

pour l'Open Paratennis du Loiret

La 22^e édition de l'Open Paratennis du Loiret se déroulera du 17 au 20 novembre sur les courts du Complexe sportif de la Forêt. Organisé par le CJF tennis, le tournoi de tennis en fauteuil de niveau international verra s'affronter le gratin de la discipline.

Quatrième meilleur tournoi de paratennis en France avec des joueurs présents dans le top 20 mondial, la compétition s'annonce très prometteuse et de haut niveau. Elle accueille 32 hommes et

16 femmes qui s'affronteront en deux sets gagnants sur trois tableaux différents.

Les tenants du titre : le français Frédéric Cattaneo (médaillé d'argent des Jeux paralympiques de Londres en double et 18^e mondial) chez les hommes et la japonaise Namani Tanaka (9^e mondiale) chez les femmes remettront leurs titres en jeu. Grande première pour un tournoi de paratennis, les deux finales seront retransmises à la télévision en direct et gratuitement sur « Sport en France » la chaîne du Comité National Olympique et Sportif Français.

trer des enfants et leur montrer qu'on peut faire du sport même quand on est handicapé. Le sport est un moyen de sortir de son isolement» souligne Stéphane Goudou, directeur du tournoi et lui-même joueur de paratennis. Deux ateliers sont au programme en amont du tournoi. Un atelier avec la Sécurité routière pour comprendre l'importance de la ceinture en voiture et de tous les gestes de prévention et un autre autour des risques liés au bruit permettra de faire découvrir le tennis pour sourds et malentendants. Les enfants auront aussi la chance d'échanger et de partager avec les joueurs et également de pouvoir assister à des matches.



Un projet éducatif

Des actions pédagogiques seront mises en place à destination des écoles fleurysoises et du département pour les sensibiliser au handicap en les invitant ou en allant directement dans des classes. « *Le tournoi est un formidable outil de sensibilisation. Nous profitons de cet événement pour rencon-*



L'humoriste et comédien Alex Lutz, vu dans le film « 5^{ème} set » sorti en 2021, sera le parrain de cette édition 2022 de l'Open Paratennis du Loiret.

Programme des phases finales

Vendredi 18 novembre : 1/2^e finales double messieurs à partir de 8 h 30.

Samedi 19 novembre : 1/2^e finales des simples messieurs et dames à partir de 9 h - Finale du double-messieurs à 17 h.

Dimanche 20 novembre : Finale dames à 9 h. Finale Hommes à 11 h.

Le public peut assister gratuitement à toutes les rencontres du tournoi.



Don du sang : mode d'emploi

Les dons du sang sont utilisés dans les situations d'urgence telles que les hémorragies lors d'un accident, d'un accouchement ou d'une opération chirurgicale. Pour donner son sang, il est nécessaire de respecter plusieurs conditions. Voici les réponses aux questions que vous vous posez sans doute sur ce geste solidaire.

Comment s'inscrire pour donner son sang ?

C'est simple, il vous suffit de vous rendre sur le site internet mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr, de sélectionner votre région (Centre-Pays de la Loire), puis la ville (Fleury-les-Aubrais), la date et enfin un créneau horaire.

Comment se préparer à un don de sang ?

Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans révolu et peser au moins 50 kg. Il ne faut surtout pas venir le ventre vide. Prenez vos repas comme d'habitude. Il convient juste de ne pas manger trop de matières grasses et de boire beaucoup d'eau.

Combien de temps dure un don de sang ?

Comptez environ une heure pour un don de sang total, un peu plus pour un don de plasma et deux heures pour un don de plaquettes (ces deux derniers ne se font qu'à la Maison du

don à Saint-Jean-de-la-Ruelle et sur rendez-vous).

Ils se déroulent en quatre étapes :

- L'inscription administrative (pièce d'identité à l'appui)
- Le remplissage d'un questionnaire sur votre état de santé et entretien avec un infirmier ou un médecin
- Le prélèvement d'une dizaine de minutes (entre 45 et 90 minutes pour un don de plasma ou de plaquettes)
- La collation (gratuite)

Où donner mon sang à Fleury ?

Tout au long de l'année, la Fédération Française du Sang organise, avec l'aide des bénévoles de l'association pour le don de sang bénévole de Fleury-les-Aubrais Semoy Chanteau, des collectes de sang dans la salle François-Villon.

Les prochaines dates à retenir ; le 7 décembre, 15 février et 19 avril de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h, et le 5 juillet de 15 h à 19 h.



VOS JARDINIERS VOUS CONSEILLENT

Des plantes « allélopathiques » désherbantes

Le désherbage vous lasse ? Assez d'arracher les mauvaises herbes ? Adoptez donc les plantes allélopathiques. Sous ce mot un peu bizarre se cachent des végétaux qui font office de « désherbant » naturel. Ils émettent des substances qui empêchent ou limitent la pousse des plantes envahissantes. Parmi les arbres qui vont empêcher ou limiter la germination des graines et la prolifération des plantes indésirables dans le sol, on retrouve le laurier sauce, l'eucalyptus, le cèdre ou bien encore le pin avec ses aiguilles. Parmi les arbustes et vivaces : le thym, la lavande, le romarin, la sauge,... Bien sûr, l'allélopathie des plantes n'est pas efficace instantanément, ni totalement, il faut leur laisser le temps de s'installer. Il faut donc nettoyer manuellement au début. En résumé, ne jetez pas trop vite votre binette !

Joëlle Gaucher, l'engagement bénévole chevillé au corps

Présidente de l'Union du CJF et animatrice des cours de gymnastique au CJF APE depuis plus de 40 ans, Joëlle Gaucher s'implique bénévolement depuis des années contribuant à la vitalité du monde associatif.



« En 90 ans d'existence de l'association, je suis la première femme présidente de l'Union du CJF »

tenais pas en place derrière un bureau. On bouge tout le temps quand on est ambulancier et il y a aussi beaucoup de contact ». En 1997, Joëlle continue d'animer les cours de gym mais décide de quitter la présidence du CJF APE pour consacrer du temps à sa famille.

Première femme présidente de l'Union du CJF

Dans les années 2000, en plus d'être sportive, Joëlle devient musicienne. Elle prend des cours de clarinette au conservatoire de Fleury et entre en 2010 à l'Harmonie intercommunale Fleury/Saran, dont elle est également membre du bureau depuis une dizaine d'années.

« En 2014, je rejoins le bureau de l'Union du CJF, puis tout va très vite. L'année suivante, je suis secrétaire et en 2016 je deviens présidente de l'Union du CJF. La première femme en 90 ans d'existence de l'association », commente Joëlle.

Les 90 ans de l'Union du CJF

En 2022, l'Union du CJF a fêté ses 90 ans. « Ça a été une belle année festive, notamment la journée du 25 juin. Mais force est de constater que nous manquons de plus de plus de bénévoles pour faire vivre nos associations, pour organiser des événements. Cela fait plus de 40 ans maintenant que j'anime les séances de gym du CJF, si aujourd'hui tout va bien, je ne pourrais pas continuer indéfiniment. On espère que l'Union du CJF fêtera ses 100 ans dans 10 ans avec une nouvelle génération de bénévoles qui prenne la relève et apporte de nouvelles idées ».

Joëlle Gaucher est née « dans les poiriers et les vignes de Fleury ». Une époque que les moins de 50 ans ne peuvent pas connaître, où les vergers s'épanouissaient à la place de la piscine des Jacobins et du collège André-Chêne. Aujourd'hui Joëlle vit toujours à proximité de la rue Jean-Jaurès, la rue qui l'a vue grandir. « Mon père était cheminot et nous habitions juste à côté de mes grands-parents qui, à l'époque étaient vignerons à Fleury », raconte-t-elle.

Un engagement sportif précoce

Tout commence par le sport. Depuis son adolescence, Joëlle Gaucher pratique l'athlétisme en compétition. À 18 ans, elle se forme auprès de la Fédération Française d'Athlétisme pour devenir entraîneuse à l'ASFAS. C'est le début de son engagement bénévole, car la semaine Joëlle Gaucher est secrétaire dans une entreprise horticole.

En 1978, elle entre au CJF APE (Activités physiques d'entretien) en tant qu'animatrice sportive, après une formation auprès de l'UFOLEP. « Ce qui

me plaît c'est le contact avec les gens. On peut aussi pratiquer une grande variété de sports comme la gym ou des sports collectifs. »

Un an plus tard, Joëlle se blesse à la cheville. Contrainte d'abandonner la course à pied, elle arrête ses entraînements d'athlétisme et met en pause ses animations sportives au CJF APE. Mais Joëlle a la bougeotte. Elle profite de sa convalescence pour devenir membre du bureau du CJF APE. « J'habitais déjà derrière le complexe des Jacobins et le samedi matin je prenais mes béquilles pour aller jouer au tennis de table assise sur une chaise » se souvient-elle amusée.

1989, l'année du changement

Après sa convalescence, Joëlle reprend l'animation des cours de gymnastique et devient secrétaire puis en 1989 présidente de l'association. « Ça s'est fait naturellement. J'aime être impliquée ».

Côté professionnel, c'est une année clé également, puisque Joëlle quitte le secrétariat pour devenir ambulancière. Un métier qu'elle ne quittera plus jusqu'à sa retraite en 2017. « Je ne

tribunes

La tribune libre permet à toutes les tendances politiques dans le conseil municipal de s'exprimer à chaque numéro de Fleury Mag. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.

MAJORITÉ MUNICIPALE

À votre rencontre, toujours et encore !

Pendant un mois et comme nous nous y étions engagés, les membres de la majorité de l'équipe municipale sont venus à votre rencontre, accompagnés des services de la ville et notamment de la Police municipale pour échanger avec vous sur les sujets du quotidien tels que la sécurité, les mobilités ou l'aménagement de vos quartiers. Ces temps de partage, sans filtre, où vous étiez maîtres des sujets abordés nous ont également permis de vous rendre compte des actions engagées par la municipalité, et de compléter nos réflexions pour agir avec efficacité.

Cette méthode s'inscrit dans la droite ligne de notre philosophie : la proximité et la prise en compte de votre parole pour construire l'action du quotidien comme la conduite des grands projets. Budgets participatifs, ateliers participatifs pour l'EHPAD et le projet de Maison pour Tous, consultations citoyennes dont deux en cours jusqu'au 3 décembre sur l'usage du vélo dans notre ville et les attentes des jeunes fleurysois sur la participation citoyenne, mais aussi la permanence d'élus chaque premier dimanche du mois sur le marché sont l'illustration de notre souhait de faire avec vous et d'être à votre écoute.

Au cours de ces rencontres, nous avons pu prendre note avec attention de vos observations s'agissant notamment des incivilités, des questions de sécurité routière, des problèmes de voirie et de gestion du cadre de vie qui perturbent votre quotidien et ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données, en lien avec les services de la municipalité et de la Métropole.

Votre cadre de vie est pour nous une priorité. Alors nous ne pouvions clôturer cette tribune sans vous annoncer une belle nouvelle de fin d'année; la ville de Fleury-les-Aubrais, de retour dans le concours du Label Villes & Villages Fleuris après plusieurs années d'absence, est la seule ville de la Région Centre-Val de Loire à obtenir directement « 2 fleurs ». Cette distinction vient récompenser le travail de qualité des services de la municipalité et notamment de la direction des espaces verts, à qui nous adressons toutes nos félicitations. Les panneaux « Label 2 fleurs » seront visibles aux entrées de ville courant décembre.

Et puisque le cadre de vie c'est aussi la manière dont on vit ensemble les temps forts, n'oubliez pas de venir participer aux nombreuses animations, placées sous le signe des solidarités, que la ville vous proposera pour les fêtes de fin d'année, que nous vous souhaitons heureuses et joyeuses.

OPPOSITIONS

GROUPE « FLEURY VERS DEMAIN »

Isabelle Muller, Rémi Silly, Sandra Diniz Salgado, Maxime Viteur et Nicolas Le Beuze.

L'insoumise Carole Canette

Lors du Conseil Municipal du 26 septembre, vos élus étaient amenés à se prononcer sur la baisse du droit d'entrée à la piscine pour les écoles des villes de Chanteau, Semoy et Cercottes, passant de 3,30 à 2,20 euros. Nous avons rejeté cette proposition en expliquant :

- Qu'apprendre à nager aux enfants était un enjeu central ;
- Que le droit d'entrée engage toutes les collectivités voisines dans l'effort financier estimé entre 500 et 800 euros en fonction de la commune avec le maintien du tarif initial ;
- Que nous ne comprenions pas que les recettes baissent dans les circonstances de crise énergétique, d'alourdissement des charges liés au fonctionnement et de vieillissement de l'équipement ;
- Que nous portions là une réflexion politique car si la baisse de recettes ne représente « que » 1741 euros, nous ouvrons une brèche tant budgétaire

que symbolique à l'heure où de nombreuses familles fleurysoises, suite à la révision de la politique tarifaire votée en juin, vont payer plus cher y compris pour la piscine.

Si à Fleury-les-Aubrais des choix se font par contraction des ressources, nous pensons que les communes voisines sauront faire de même. OUI à un vrai débat sur la tarification et le financement d'un équipement public d'intérêt intercommunal mais NON aux économies de bout de chandelles pour les uns et des effets d'annonces pour les autres. L'électoratisme n'a jamais guidé une bonne gestion !

fleuryversdemain@gmail.com

06 47 92 19 40

GROUPE ÉCOLOGIE ET CITOYENNETÉ

Stéphane Kuzbyt, Christine Bour, Éric Blanchet.

Maîtrise de l'urbanisation : encore un raté.

• Une maison à démolir.

Au conseil de septembre, la Majorité a donné son accord pour la démolition d'une maison située rue M. Berthelot,

malgré nos alertes et notre opposition. En effet, on ne connaît pas les intentions du propriétaire, un bailleur social. Cela créera un accès à l'intérieur du clos, actuellement constitué de jardins, ouvrant la porte à une urbanisation non maîtrisée.

• Le mea culpa.

La Majorité avait rendu constructible l'intérieur du clos, auparavant protégé en zone de jardins. Visiblement très embêtée, la Majorité a fait son mea culpa et s'est voulu rassurante : on va revoir le zonage du PLUm pour maîtriser un éventuel projet. Nous avons demandé : « *Comptez-vous nous associer, cette fois-ci, à une révision du PLUm ?* ». Réponse de la Maire: « *Non, l'exécutif, c'est nous !* ».

Contact : groupe.ecolo.citoyen@gmail.com, 06-99-43-77-49.

Courrier : Groupe Écologie et citoyenneté-Stéphane Kuzbyt, Mairie, 7 place de la République 45400 Fleury-les-Aubrais.

CONSEILLER MUNICIPAL INDÉPENDANT

Bienvenu François Niomba

Éléments non communiqués

NOVEMBRE

SAMEDI 12 NOVEMBRE

Concert de la chorale Crescendo

Avec l'Ensemble vocal de Martel –
Entrée sur réservation
au 06 81 56 57 29
Ⓧ Auditorium Boris-Vian – 18h

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

La Fleurysoise

Course pédestre dans les rues de la ville
Ⓧ Rendez-vous à la Passerelle - de 9h à 12h



MERCREDI 16 NOVEMBRE

Atelier besoins nutritionnels de l'enfant

Dans le cadre des actions d'accompagnement à la parentalité pour les familles
Ⓧ Maison pour Tous Jean-Gabin - de 10h à 12h

Heureux qui, comme Ulysse, hommage à Joaquin Du Bellay

Avec la classe de musique ancienne du conservatoire Maurice Ravel
Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins - 15h30

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Mots et Maux de Femmes

Expo-graphie itinérante autour des violences faites aux femmes
Entrée libre et gratuite
Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins

Conférence sur l'importance de la motricité chez l'enfant

Dans le cadre des actions d'accompagnement à la parentalité pour les familles
Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins - 19h30

Rave Lucid

Danse électro
Ⓧ La Passerelle – 20h30

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Atelier développement de la motricité chez le jeune enfant

Dans le cadre des actions d'accompagnement à la parentalité

pour les familles

Ⓧ Salle Arthur Delahaye (complexe des Jacobins) - de 10h à 12h

La trame aux histoires

Spectacle de contes avec Eric Hammam à partir de 4 ans
Gratuit, sur réservation
au 02 38 83 31 20
Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins – 10h30

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Stoïk

Théâtre gestuellement burlesque
Ⓧ La Passerelle – 20h



SAMEDI 26 NOVEMBRE

20 000 Bulles sous les mers

Fable écologique
Ⓧ La Passerelle – 15h

LUNDI 28 NOVEMBRE

Conseil municipal

Ⓧ Salle du conseil – 18h30

DU MARDI 29 NOVEMBRE AU SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Vente de livres au profit du Téléthon

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins – sur les horaires d'ouverture

MERCREDI 30 NOVEMBRE

Atelier pratiques culinaires

Dans le cadre des actions d'accompagnement à la parentalité pour les familles
Ⓧ Maison pour Tous Jean-Gabin - de 10h à 12h

DÉCEMBRE

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

Un hiver en Mongolie

Conférence de Marc Alaux sur son expérience dans un campement nomade.
En lien avec le Festival des bouts du monde
Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins – 17h

D.I.V.A

Musique / Opéra
Ⓧ La Passerelle – 20h30

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

Parcours santé

Consultations et dépistages gratuits – Ouvert à tous
Ⓧ Maison pour Tous Jacques-Tati - de 13h30 à 18h

Don du sang

Âge minimum 18 ans
Ⓧ Salle François Villon – de 9h à 13h et de 15h à 19h

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

Awa Ly

Musique
Ⓧ La Passerelle – 20h30



SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Club lecture

Ⓧ La bibliothèque Les Jacobins – de 10h à 12h

Prom'noms Nous Tous Les 3!

Concert pour les mômes
Ⓧ La Passerelle – 15h

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

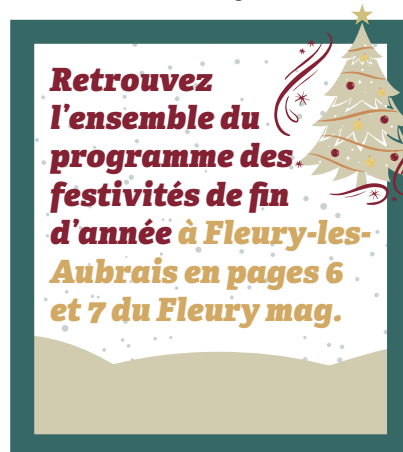
Eternels Idiots

Cirque
Ⓧ La Passerelle – 20h30

LUNDI 19 DÉCEMBRE

Conseil municipal

Ⓧ Salle du conseil – 18h30



Soutien Movember
1€ par dossard reversé à l'association



La 3^{ème} Edition Fleuryssoise



Dim. 13 Nov. 2022

La PASSERELLE > PARC DE LAMBALLE I à partir de 9h

- **10 km** qualificatif
Prime au podium et record "offertes par Optic 2000 Fleury/Lamballe"
- **5 km** mesuré
- **COURSES ENFANTS**
- **ANIMATIONS SPORTIVES**
- **CHALLENGE ENTREPRISE**
(CHALLENGE DU NOMBRE)

PRO
TIMING
ACCELERATEUR
DE PERFORMANCE



INSCRIPTIONS EN LIGNE : www.protiming.fr